

Poursuite no

Série no

Recommandé

**Fixation de délai pour ouvrir
action en contestation d'un droit
inscrit à l'état des charges**

En date du

vous avez contesté auprès de l'office soussigné

Il vous est dès lors fixé **un délai de 20 jours** dès la réception du présent avis pour **ouvrir action en contestation**

contre

Lieu et date

Office des poursuites